

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

CM 03/12/2013 - 1/4

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

MARDI 03 DECEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le mardi trois décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur KOCK Francis, Maire

Etaient présents : Mesdames DE RÉ Agnès, VIGNERON Anne-Marie, DELPECH Nadège et Messieurs DUROS Jean-Louis, BOULANGER Serge, NOUVIAN Claude, CARON Bernard, DEMARQUE Francis, REMY Jean-Jacques.

Absents excusés :

Mr LEQUEUX Jean-Paul qui donne pouvoir à Mr REMY Jean-Jacques

Mr JOLY Cyrille qui donne pouvoir à Mr CARON Bernard

Madame DE RÉ Agnès a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 heures 35

Préambule :

Mr Le Maire informe l'assemblée de l'actualité municipale des prochains mois :

- Noël des employés : le vendredi 20 décembre 2013 à 16 h 30.
- Vœux du Maire : le samedi 04 Janvier 2014 à 10 h 30.
- Elections :
 - o Municipales : les dimanches 23 et 30 mars 2014
 - o Européennes : le Dimanche 25 Mai
- Vote du compte administratif de l'année 2013 : au conseil municipal de février 2014.
- Réunion du conseil municipal : le 07 janvier 2014.
- Repas des anciens : le dimanche 02 février 2014, le traiteur (aubin) et l'animation (Belmer), sont déjà réservés.
- Installation des guirlandes de Noël : le 06 décembre 2013 et dépose le 09 Janvier 2014.
- Eglise : venue de l'évêque le 07 décembre 2013 à 10 h 15, une messe sera donnée et une rencontre est prévue avec les représentants de la municipalité pour discuter de l'édifice. Le 04 décembre 2013, de 18h30 à 20h30, les élus sont conviés à la salle Aurore de Pinon, pour échanger avec l'Evêque.
- Ecole : réunion exceptionnelle avec la directrice d'école et les représentants des parents d'élèves pour les rythmes scolaires le 07 décembre à 08 h 30.
 - o Une grève est prévue le jeudi 05 décembre pour le même sujet. Cette grève est suivie par la directrice d'école, les autres institutrices maintiennent leurs classes.
 - o Une réunion est prévue ce jeudi à la communauté de communes sur le même sujet.

ECOLE : Travaux en régie :

Mr Le Maire informe l'assemblée qu'un virement de crédit de la section de fonctionnement doit être réalisé vers l'investissement pour le dossier : travaux en régie de la cour d'école primaire. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le virement de crédit :

Compte de dépenses :

- 2128 : «autres agencements et aménagements»
chapitre 040 (opération d'ordre)

Opération 20133 «Travaux cour école primaire »	6.900,00 €
• 2128 : «autres agencements et aménagements»	
chapitre 21 Op. 20133 «Travaux cour école primaire »	-
6.900,00 €	
• 6078 : «Autres marchandises»	6.900,00 €
Compte de recettes :	
• Au compte 722 : « Immobilisations corporelles »	
chapitre 042 (opération d'ordre)	6.900,00 €

Mr le Maire présente différents dossiers concernant les écoles :

- Ordinateurs :
 - o Mr DEMARQUE a obtenu 2 ordinateurs supplémentaires, par le biais du C.E de son entreprise, ce qui totalise 4 postes pour l'installation informatique.
 - o Recycl'Aisne : achat de 4 ordinateurs pour la classe des cp/ce1.
 - o Mr REMY Jean-Jacques précise que la directrice d'école Mme GAGNON a pris contact avec un référent informatique de l'inspection académique pour l'installation de logiciels officiels dans les ordinateurs.
- Installation d'une sonnette-visio à l'école maternelle.
- Des achats pour la pose de la gouttière à l'école primaire ont été faits.
- Mr LEQUEUX Jean-Paul a fait installer les alarmes incendie dans les 2 écoles par la société Aisne Incendie pour un montant de 282 euros.

Syndicat des Eaux :

Mr Le Maire donne la parole à Mr REMY Jean-Jacques qui informe l'assemblée des avancées des projets:

- Les informations ont été récoltées concernant la question du fluor et de l'installation de la membrane. Dossier toujours en cours.
- Travaux sur le réseau d'eau pinon-brancourt, concernant les anciennes canalisations, dont le coût s'élèverait à environ 750.000 euros. Le devis pour l'étude du marché est estimé à 25.000 euros. Les dossiers sont en cours d'étude.
- CDDL : une demande de transfert de la somme allouée pour les travaux sur le fluor pourrait être effectuée pour subventionner la réfection du réseau.
- Achat d'une grue estimé à 32.500 euros pour éviter la location ou le recours à un prestataire extérieur. L'étude est en cours.
- Qu'une proposition d'achat des terrains autour de la station de Pinon a été faite.

Mr DUROS demande si le syndicat des eaux pourrait intervenir sur la pression d'eau dans la commune. Mr REMY Jean-Jacques précise qu'en changeant les canalisations, le problème pourrait se résoudre.

Rajout à l'ordre du jour : Amortissement

Mr Le Maire informe l'assemblée que suite à la réalisation des changements des 42 ballons fluorescents, le conseil municipal doit statuer sur la durée de l'amortissement de la facture qui s'élève à 10.574,66 euros. Le conseil municipal, à l'unanimité, statue sur la durée de 10 ans d'amortissement.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

Mr Le Maire donne connaissance à l'assemblée :

- Recycl'Aisne : le dépôt de containers à piles et à cartouches d'encre usagées sont installés en mairie et seront récupérés les 1^{ers} lundi de chaque mois.
- Salle polyvalente :
 - o la Société Locheron est intervenue sur les coupures d'électricité suite au branchement supplémentaire sur la même ligne. Le problème semble résolu.
 - o La société Socotec, chargé de la vérification annuelle de la salle a émis un rapport d'analyse. Des obligations techniques sont à mettre en place en 2014

afin de préparer la prochaine visite de validation (Installation d'un différentiel dans le tableau électrique pour l'éclairage public).

- Mr CROQUET Bruno installera prochainement le défibrillateur à la salle polyvalente.
- Subventions :
 - Prévention routière : après vérification, le versement de la subvention a été effectué mais il n'y a pas eu d'intervention. Une demande sera faite à la directrice pour savoir si la prévention routière a été sollicitée.
 - Anciens combattants : le conseil municipal souhaite qu'une demande écrite soit rédigée selon les règles d'attribution des subventions. Mr le Maire précise également que le 5 décembre étant un jour ouvré, il n'y aura aucun représentant communal au monument aux morts.
 - Resto du cœur : comme chaque année, pour la campagne annuelle, le conseil municipal décide d'allouer 150 euros.
- JVS System : un devis est en cours concernant le processus de sauvegarde et un anti-virus professionnel. Le coût s'élève à 796,53 euros par an avec engagement pour une durée de 3 ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis.
- Apei de Laon : courrier officiel du bilan de l'opération brioches : 230,60 euros
- Bail rural : Renouvellement du bail de Mr POLETZ Marc, zd 64 de 40 ares, du 11 novembre 2012 au 11 novembre 2021. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement.
- Comité des fêtes : Mr le Maire demande aux membres du comité des fêtes, si ce dernier maintient le concours de boules du 14 juillet, à la salle polyvalente. Mme DERE Agnès informe l'assemblée que lors de son assemblée générale, le Comité des Fêtes a statué sur la suppression de cette manifestation au calendrier annuel étant donné le peu de participants.
- Route rouge : qu'un arrêté de fermeture temporaire de la route a été pris avec la commune d'Anizy, du 3 au 14 décembre 2013, afin de faciliter le débardage et ce pour une à deux semaines.

Mme VIGNERON Anne-Marie demande si la commune ne pourrait installer un sens unique à la route rouge. Elle précise que des poids lourds l'empruntent avec un tonnage supérieur à la signalétique et que cela peut engendrer des risques d'accidents. Mr le Maire souligne que cette route est pour moitié sur la commune d'Anizy et que lors du prochain mandat, une concertation avec la commune d'Anizy est envisagée afin de déclasser cette voirie.

Mr REMY Jean-Jacques informe que la procédure de reprise de concessions sera bientôt à évaluer. Une personne s'est manifestée concernant une concession avec recherche d'éléments sur l'histoire de son grand père. Un courrier de réponse lui sera adressé.

Il précise que chaque location de salle sera validée dès rédaction du contrat, en mairie.

Il informe également d'une conférence aux archives départementales le 18 décembre 2013 à 17h30, avec intervention de Mlle BERTELOT Pauline sur le thème de l'église de Brancourt.

Mr CARON Bernard souligne que Mr PEYOIS a nettoyé et élagué le long du mur du cimetière. Le Conseil Municipale l'en remercie.

Mr DUROS Jean-Louis indique que la Préfecture a envoyé une note concernant les modalités des prochaines élections précisant que l'inscription en Préfecture, est dorénavant obligatoire pour se présenter. Cette inscription devra s'effectuer entre le 13 février et le 6 mars 2014.

Séance levée à 21 h 15

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

La Secrétaire de Séance

Le Maire

DE RÉ Agnès

CM 03/12/2013 - 4/4
KOCK Francis